

Devis & Consentement mutuel  
Concernant une pigmentation Esthétique, correctrice ou artistique.

**INFORMATIONS ET RECOMMENDATIONS RELATIVES A LA PRESTATION**

Tout acte de pigmentation, même conduit avec compétence et dans les règles de la législation comporte un risque. On ne peut par principe exclure des dangers inconnus. Toutes les mesures possibles de prévention sont prises : aiguilles, consommables et gants sont utilisés pour un usage unique. Les pigments utilisés sont conformes aux normes européennes et françaises.

J'ai été informé(e) qu'après l'acte de micro pigmentation, quelques réactions peuvent se produire dans les heures qui suivent : gonflement, rougeur et sensibilité locale. Ces réactions disparaissent habituellement dans les 48 heures (une semaine pour les peaux particulièrement sensibles).

Dans les jours suivants, on peut ressentir de légères démangeaisons et un dessèchement avec formation de petits squames.

Très exceptionnellement, il a pu être constaté un petit hématome local.

Un résultat de qualité n'est pas toujours acquis lors de la première séance et les techniques actuelles ne permettent pas de déterminer avec précision le nombre de séances nécessaires car les réponses cutanées sont variables selon les individus.

Le résultat peut varier d'une personne à l'autre et d'un endroit à l'autre.

J'ai pris note qu'il existe un certain degré d'imprévisibilité dans la qualité ou la durée du résultat attendu et qu'il persiste un caractère subjectif en matière d'esthétique. Une seconde visite 15 jours à 1 mois après la prestation est nécessaire afin d'optimiser le résultat.

La retouche aura lieu au plus tard dans le mois qui suit la pigmentation. Le prix de la prestation n'inclut en aucune mesure la ou les retouches.

Pour tout changement de forme ou de couleur, un nouveau devis sera établi.

Il m'a également été précisé qu'en fonction de ma peau, la tenue de la pigmentation dure plus ou moins 12 Mois. La couleur se dénature et devra être ré-intensifiée régulièrement. (Environ tous les 9 mois à 1 an pour les sourcils clairs, tous les ans pour les pigmentations naturelles et tous les 1 à 2 ans pour les lèvres, eye-liner ou sourcils foncés).

Je n'ai à ma connaissance, aucune contre- indication pour la dermopigmentation.  
Je ne suis pas enceinte.  
Je n'allait pas.  
Je n'ai pas de problèmes d'allergie.  
Je n'ai pas de difficulté à cicatriser.  
Je ne suis pas sous traitement médicamenteux.  
Je ne suis pas sous l'emprise de drogues ou de l'alcool.  
Les donneurs de sang seront privés de faire leurs dons pour une période de 6 mois après la micropigmentation.

**Concernant la pigmentation des lèvres, si vous êtes sujette à l'herpès ou aux boutons de fièvre, et avant tout acte de maquillage permanent des lèvres un traitement préventif est recommandé. Je consulterai mon médecin et suivrai sa prescription (usuellement traitement avec un antiviral administré par voie oral sur une période de 5 jours commencé 2 jours avant le rendez-vous) avant d'entreprendre la pigmentation.  
Nous dégageons toute responsabilité si vous contractez un herpès.**

Il me sera également remis les « Recommandations Après Pigmentation » dont le contenu m'a été expliqué et je suivrai les conseils fournis.

Il me sera proposé un tracé et une couleur qui seront nuancés selon mes goûts. Quand le projet aura reçu mon entière approbation, la pigmentation pourra être exécutée.

Je comprends que la prise de photographies avant et après soit une condition de la procédure. J'autorise la prise de photographies me concernant et tout droit de publication sous réserve d'anonymat.

Je suis informé(e) que la dermopigmentation est interdite sur une personne mineure sans le consentement écrit d'une personne titulaire de l'autorité parentale ou de son tuteur légal.

**La pigmentation m'a été expliquée et j'ai eu tout loisir de poser les questions auxquelles il m'a été répondu de manière satisfaisante.**

## Recommandations avant & après pigmentation

### Recommandations avant pigmentation

- Bien hydrater sa peau 3 jours avant (crème ou lait)
- Ne pas avoir effectué de soins du visage (gommage, peeling, etc...)
- Ne pas avoir été exposé(e) au soleil ni aux UV

### Recommandations après pigmentation

La pigmentation entraînant une petite effraction cutanée, les soins à apporter doivent débuter le jour même afin d'éviter toute complication.

Appliquez régulièrement une crème cicatrisante type homéoplasmine ou de la vaseline sur la zone de traitement chaque fois que la zone est sèche, il est très important de maintenir la zone toujours hydratée pour favoriser la cicatrisation et maintenir le pigment à sa place.

Ne vous exposez pas au soleil ni aux UV durant une semaine, le cas échéant, appliquer de l'écran total ou mettre des lunettes qui recouvrent les sourcils.

Eviter de mettre de l'eau sur vos sourcils durant les premières 24 heures. Evitez l'immersion sous l'eau durant la douche.

Eviter toute source d'irritation ou d'infection, chaleur, humidité : sauna, hammam, piscine, sèche-cheveux, bain....

Ne pas déposer de crème sur les sourcils ni exfoliants ni nettoyants durs pendant le processus de guérison (de 5 à 10 jours)

Ne pas maquiller la zone pigmentée,

Les activités sportives telles que la musculation, l'aérobic doivent être reportées de quelques jours après la procédure.

Une fois la micro pigmentation effectuée, le pigment commence à s'oxyder et cela pendant 3-4 jours ce qui rend le pigment plus sombre, la couleur initiale revient au bout de quelques jours.

Ne pas gratter la zone, ne pas arracher les petites squames qui peuvent se former, cela peut endommager la peau ou entraîner une perte de couleur.

La tenue des pigments dépend de l'implantation mais surtout de votre système de défense. La tenue moyenne est de 18 ans, mais la couleur peut se dénaturer, une retouche rajeunira alors votre pigmentation. (Tous les 12 mois environ).

**Pour accord, A ..... Le ...../...../.....**

**Faire précéder les signatures de la mention « lu et approuvé » en deux exemplaires**

**Signature prestataire :**

**Signature Client :**

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Tel Portable :

Mail :

Profession :

Type de Prestation :  
(Création, retouche, correction)

Dénomination de l'acte :

Référence du pigment :

Référence de l'aiguille :

Prix TTC de la séance :

Prix TTC de la retouche 3 semaines à 6 semaines après la 1<sup>ère</sup> séance :

Observations

Retouche le

Pigment

Aiguilles

Retouche le

Pigment

Aiguilles

Retouche le

Pigment

Aiguilles